

Document à renvoyer accompagné d'une **photo d'identité (jpg ne dépassant pas 200Ko)** par mail à transports.scolaires@ardenne-metropole.fr

OU

Par courrier au service Transports scolaires d'Ardenne Métropole –
49 Avenue Léon Bourgeois – CS 30774 – 08013 Charleville-Mézières

Information importante : Afin d'éviter que votre demande ne vous soit retournée, Il est impératif que ce formulaire soit rempli en ligne (site d'Ardenne Métropole) - toutes les cases doivent être remplies.

Elève

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Sexe : Féminin Masculin

Élève interne

Représentant légal *identique au nom mentionné sur le RIB*

Père Mère Famille d'accueil Association

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : |_____| Commune

Tél. fixe : Tél. mobile

Email :
(adresse mail valable pour la transmission du RIB)

Partie réservée à Ardenne Métropole

N° du dossier :

Payé le :

Scolarité en 2023 - 2024

Etablissement fréquenté :

Adresse de l'établissement :

En classe de :

Elève déjà en possession d'une carte SimpliCités : OUI NON

N° de la carte SimpliCités : Emetteur de la carte SimpliCités :

Cachet de l'établissement scolaire
OBLIGATOIRE

Trajet SNCF

Gare de départ : Gare d'arrivée :

Du : 2023 Au : 2024

Signature et date

J'atteste :

- ✓ sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire ;
- ✓ avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires et m'engage à le porter à la connaissance de mon enfant.

Fait à

Le

Nom, Prénom et Signature obligatoires du
Représentant Légal :

Le règlement de l'abonnement se fera par virement bancaire dès validation du dossier par le service Transports Scolaires d'Ardenne Métropole qui vous transmettra le RIB de la Régie de Recettes.

Prise en charge de l'abonnement

Prix définis à l'article 2.2 du règlement des transports scolaires :

20 € pour la carte Jeune Grand Est (interne), le reste à charge réglé par Ardenne Métropole

Coordonnées du service Transports Scolaires d'Ardenne Métropole

Pour tous renseignements sur les conditions à remplir pour l'obtention de la carte JEUNE GRAND EST, vous pouvez vous adresser au Service Transports Scolaires d'Ardenne Métropole :

Du lundi au Vendredi de 09H00 à 11H30 et de 14H00 à 16H00

Adresse : 49 Avenue Léon Bourgeois - CS 30774 - 08013 Charleville-Mézières Cedex

N° de tél : 03 24 57 83 37

Email : transports.scolaires@ardenne-metropole.fr

Informations relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Un traitement des données personnelles renseignées dans la présente fiche de demande de carte JEUNE GRAND EST POUR INTERNE est rendu nécessaire pour l'exécution de la mission de service public de transport dont Ardenne Métropole est chargée. Ces données sont transmises à la SNCF et peuvent l'être également au délégataire du réseau TAC, la CTCM et aux prestataires du service de transport du réseau CMS Bus.

Elles seront conservées pendant toute la durée de l'abonnement puis 10 ans afin de garantir un suivi efficace et un traitement statistique.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification en vous adressant au

Délégué à la Protection des Données (DPO) :

- soit par voie électronique : à : dpo@ardenne-metropole.fr

- soit par voie postale à : DPO – Mairie de Charleville-Mézières Service JURA- Place du Théâtre – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. »